

Election des représentants des parents aux conseils d'école et d'établissement

Ces instances permettent aux parents d'intervenir sur toutes les questions pédagogiques et éducatives du LFD. Le projet d'établissement et le projet d'école y sont adoptés, ainsi que le règlement intérieur.

Ces instances interviennent sur les horaires, le calendrier de l'année scolaire, l'orientation, la formation continue des personnels, la création-suppression-transformation des postes de personnels détachés, les structures pédagogiques, les activités des associations (sportive, culturelle...), les questions d'hygiène, de sécurité, des conditions de travail, l'accueil et l'information des parents d'élèves, la programmation et le financement des voyages scolaires, l'organisation de la vie éducative, la prise en charge des élèves à besoins particuliers...

Le budget et le compte financier font l'objet d'une information au conseil d'établissement.

Lundi 15 octobre	Journée de vote (7h30 à 12h30 / 15h à 18h). Chaque parent dispose d'une voix.
---------------------	--

Le vote peut se faire par correspondance auprès des secrétariats (les bulletins de vote sont téléchargeables sur le site Internet du LFD).

Candidats au Conseil d'établissement

Parents du primaire et du secondaire
 (4 sièges à pourvoir + 4 suppléants)

Liste 1	Liste 2
Titulaires	Titulaires
CAMAIN Stéphanie (CM1, 3 ^{ème})	BUXBAUM Carine (5 ^{ème} et 3 ^{ème})
HALL Frédéric (4 ^{ème})	TODIKROMO Angélique (CP, CM2, 3 ^{ème})
LAVAL Nathalie (Terminale)	
VAUTERIN Véronique (Terminale)	
Suppléants	
SIMON Sandrine (2 ^{nde})	
FONT Chrystel (CM1)	
CAUDRON Nathalie (Terminale)	
MOROT Emilie (6 ^{ème})	

Candidats au Conseil d'école - Parents d'élèves du primaire

Liste unique (7 titulaires et 6 suppléants)

BERGE-PLAISENCE Frédérique (CM1)	HAVE Anne-Laure (CM1)
BERNIER Bénédicte (CM2)	HOUSSEIN MIA Nochad (GS, CE1 et CM2)
BOUQUANT Meryame (CE1 et CM2)	
CAMAIN Stéphanie (CM1)	MOROT Emilie (CP et CE2)
DUPUIS Claire (PS et CP)	MOROT Hubert (CP et CE2)
ENA Audrey (GS et CM2)	RAEPUTA Delphine (MS et CE1)
FONT Chrystel (CM1)	TODIKROMO Angélique (CP)

Conseil d'établissement du lundi 15 octobre

A l'ordre du jour : suivi des demandes antérieures ; bilan de rentrée (effectifs élèves, enseignants, travaux et projet immobilier...) ; projets et dispositifs pédagogiques ; voyages scolaires ; loi sur l'utilisation du portable...

Assemblée Générale des délégués des élèves

Elle aura lieu ce mardi. Seuls les délégués titulaires sont conviés. L'ordre du jour porte sur la présentation des instances, les élections des représentants élèves au conseil d'établissement et au conseil de la vie lycéenne (CVL).

« Les Djiboutiens accueillent les Français »

Cette rencontre a pour objectif de donner des « clés » de compréhension du monde djiboutien : les habitudes, les mœurs (les us et coutumes), les subtilités linguistiques, les caractéristiques de la musique, de la littérature, de la poésie, la tradition orale (les contes...), les maladroites à ne pas commettre, les règles de politesse...

Ce rendez-vous prévu pour familiariser les nouveaux (et même les anciens) avec le pays d'accueil est reporté à une date ultérieure (en décembre ?) pour tenir compte de la disponibilité des intervenants.

Un changement de statut pour le LFD ?

(Une note explicative détaillée a été adressée aux familles, dimanche dernier, par mé!)

Comme prévu, j'ai eu un entretien avec le directeur de l'AEFE à l'occasion du séminaire de rentrée qui s'est tenu à Addis-Abeba la semaine dernière.

Le directeur de l'AEFE regrette de ne pas pouvoir retenir la proposition alternative faite par l'APE car la réforme proposée engage fortement l'Agence (donc l'Etat français), au moins pendant la durée de la restructuration des locaux.

Dès lors que le Directeur de l'AEFE accepte d'assumer la présidence du conseil d'administration de l'association gestionnaire, il engage l'Etat français (ce qui constitue d'ailleurs un énorme soutien au LFD).

Par conséquent, le directeur de l'AEFE ne peut pas se trouver en minorité sur des décisions dont certaines engageront l'Etat français. Une fois la restructuration réalisée, les statuts pourront de nouveau être modifiés pour revenir, si les parents le souhaitent, à une gestion parentale.

Très sincèrement, la réforme proposée est une opportunité unique à saisir pour l'avenir du LFD qui est indispensable à la réussite de vos enfants. Les lycées français des autres capitales sont loin d'offrir autant de places qu'à Djibouti (beaucoup d'entre eux ne dépassent pas les 700 élèves). Pour la zone : il y a 1200 élèves à Johannesburg, 918 à Luanda, 640 à Nairobi et 1900 élèves à Addis-Abeba, ce lycée ayant bénéficié d'une réforme de son statut en 2012.

Avoir pour président du conseil d'administration le directeur de l'AEFE c'est pouvoir faire valoir nos/vos besoins au plus haut niveau du réseau. D'ailleurs M. Bouchard m'a assuré qu'il était parfaitement conscient que le LFD avait un besoin évident de professeurs titulaires français, qu'il s'agissait d'une priorité.

Par ailleurs, le Directeur de l'Agence souhaite que je diffuse une note aux familles annonçant les grands chiffres des budgets pour les 3 ans à venir prenant en compte les coûts salariaux, le projet immobilier, l'inflation... et indiquant les augmentations (les plus modérées possibles) de tarifs à prévoir, pour respecter le principe de transparence que l'AEFE tient à promouvoir.

Dans la période actuelle, il serait profondément déraisonnable et imprudent de rejeter une telle proposition. Le LFD est dans une situation d'extrême fragilité (ses locaux ne sont pas sécurisés, ses équipements ne sont pas aux normes, le recrutement des enseignants devient gravement problématique...).

La date de l'assemblée générale extraordinaire vous sera communiquée d'ici peu.

Jean-Pierre Pasquiou

La plateforme de gestion des bases de données Eduka

L'intérêt de cet outil est double :

- assurer une meilleure communication avec les familles (mises à jour du dossier, situation financière, inscriptions aux activités péri-éducatives, suivi en temps réel des procédures d'admission, liaison avec Pronote...);
- disposer d'un outil permettant de gérer la communication en cas de crise (mailing, données complètes et à jour, sécurisation du serveur).

Depuis la diffusion de la note, seuls quelques parents ont activé leur compte, tous en auront besoin pour :

- inscrire leur enfant aux activités péri-éducatives avant les congés ;
- obtenir la facture du trimestre dans les prochains jours ;
- mettre à jour les données les concernant (base élèves à jour en temps réel = sécurité).

Base élèves : procédure à suivre impérativement et rapidement (c'est urgent, c'est une question de sécurité) afin de mettre à jour vos coordonnées :

- cliquer sur le lien « Eduka » de la page d'accueil du site du LFD ;
- cliquer sur le logo « Eduka Lfd » puis sur « Cliquez ici pour récupérer l'accès à votre un compte » ;
- suivre les instructions qui s'affichent.

Jean-Philippe Paulino

🌀 Communiqués de la Provisoire-adjointe 🌀

Cours d'Arabe

Mme Saleh, professeur d'arabe, quitte définitivement le LFD fin octobre. Elle sera remplacée dès le 4 novembre par Mme Angela Bsaibes et M. Othman Jaffar.

2018-2019, année de la Science à l'AEFE

Les initiatives recensées à ce jour sont les suivantes :

En Mathématiques

Rallye maths (Cm2/6^{ème}) ; Concours Alkindi (4^{èmes}, 3^{èmes}, 2^{ndes}) ; Olympiades ; Préparation à la prépa (Term S) ; Culture mathématique (2^{ndes}, Première S et Term S).

En Physique-chimie : Olympiades de chimie ; Sortie Lac Assal ; Visites de diverses entreprises ; Sciences en langue étrangère ; Voyage scolaire (Afrique du Sud) ; Fresque sur l'histoire des sciences ; Sortie « Astro » ; Visite des MPS à l'Institut des plantes médicinales.

En Sciences de la vie et de la terre : Potager pédagogique ; Pépinière pédagogique ; Sorties aux mangroves de Doua et Muscha ; biodiversité mangrove et coraux/géologie autour du Goubet (1^{ère} S et Term S) ; Elevages chèvres/croisements génétiques à Arta ; Parcours santé : vente de fruits ; Olympiades géosciences (1^{ères}).

Conseil pédagogique

Un premier conseil pédagogique, traitant de la question des parcours éducatifs «Avenir», «Citoyen», «d'Education Artistique et Culturelle», «Santé » et du parcours « Langues », a eu lieu mardi dernier.

Des commissions de travail, pilotées par les référents de chaque parcours, vont se mettre en place afin de structurer ces parcours et de donner de la cohérence à leur mise œuvre dans l'objectif d'une meilleure réussite des élèves.

Aménagements d'épreuves aux examens session 2019

Les candidats en situation de handicap dans le cadre d'un examen peuvent déposer une demande d'aménagement(s) d'épreuve(s).

Le dossier, à retirer au secrétariat du secondaire, se compose :

- d'une demande à remplir par le candidat et sa famille ;
- d'un certificat médical du médecin scolaire ou du médecin traitant ;
- d'un avis du professeur principal et de l'équipe pédagogique, à signer par le chef d'établissement.

Une fois complétés, ces documents devront être déposés au secrétariat du secondaire qui transférera le dossier complet au service des examens au plus tôt et au plus tard aux dates suivantes :

- pour le baccalauréat général et technologique : du lundi 15 octobre au mardi 20 novembre à 17h (heure de Paris)
- pour les épreuves anticipées du baccalauréat général et technologique : du lundi 19 novembre au mardi 11 décembre à 17h (heure de Paris)

Une note d'information a été distribuée à tous les élèves de 1^{ère} et Terminale, jeudi dernier.

L'image des autres – Das Bild der Anderen

Les germanistes de la 6^{ème} à la 3^{ème} correspondent cette année avec des classes partenaires polonaises et tchèques. Chaque élève a un partenaire du même âge et niveau d'allemand avec qui il échangera des lettres, photos, vidéos ou enregistrements audio tout le long de l'année sur des thèmes comme les activités, la famille, leur école, les amis, etc. Il s'agit d'un partenariat organisé par l'Institut Goethe de Varsovie.

Katrin Chaker, professeure d'Allemand

Atelier de théâtre en allemand

L'institut Goethe, comme chaque année, organise un atelier du 4 au 6 novembre pour les élèves germanistes des 4^{ème}, 3^{ème} et 2^{nde}. Il s'agit d'un atelier théâtre animé par Mme Nadine Boos, pédagogue (spécialité théâtre) et régisseur qui a pour thème : « Sprichst du Deutsch ? » (Parles-tu allemand ?).

L'objectif est d'améliorer la pratique de la langue étrangère par le biais de jeux, situations quotidiennes, exercices d'improvisation et d'ôter le sentiment d'insécurité et les blocages des élèves, leur permettre de réagir de façon plus spontanée en allemand.

L'atelier se tiendra au CDI et se terminera par une présentation ouverte à tous les élèves germanistes et les parents des participants, le mardi de 11h30 à 12h30.

Katrin Chaker, professeure d'Allemand

Heureux événements chez les personnels

Abdourahim, fils de M. Youssouf professeur d'Espagnol, est né le 30 septembre.

Ridwan, fils de Mme Leila, assistante administrative de gestion financière, est né le 13 octobre.

🌀 Communiqués du Directeur de l'école primaire 🌀

Abonnement à l'Ecole des loisirs

Mercredi, au terme de la période définie, 234 abonnements ont pu être enregistrés pour 64 élèves de maternelle, 110 du cycle 2 et 80 du cycle 3.

Mme Géraldine Broué, enseignante de CE1 a coordonné cette action. Il reste maintenant à attendre les ouvrages à remettre aux élèves.

Formation des personnels du primaire aux Gestes Qui Sauvent

Ce mardi, 10 personnels participeront à cette première formation assurée par M. Belinga, professeur d'EPS.

Cela permettra aux personnels du site Dolto de savoir utiliser le Défibrillateur Semi Automatique reçu l'an dernier.

Des enseignants non titulaires préparent cette année le concours de recrutement des Professeurs des écoles : cette attestation leur sera nécessaire.

La prochaine formation est fixée au 20 novembre pour dix autres personnels du primaire.

Animations pédagogiques pour des enseignants du primaire

Elles seront animées par Valérie Yonnet professeure formatrice du Primaire et par des professeurs formateurs du Secondaire.

Steven Cazaux interviendra aux côtés de Mme Yonnet sur « *comment enseigner l'histoire aux cycles 2 et 3 ?* »

Sophie Delaitre accompagnera spécifiquement les intervenants en anglais toute l'année scolaire dans la mise en œuvre du projet d'enseignement obligatoire de l'anglais et de développement de l'EMILE (Enseignement de Matières en Intégrant une Langue Etrangère) en anglais.

Equipes de suivi de scolarisation sur Dolto

Deux équipes se réuniront mercredi 17 et jeudi 18 octobre pour présenter et valider le projet personnalisé de scolarisation (PPS) de sept élèves qui présentent un handicap diagnostiqué.

Le Dr Emma Acina, médecin référent, assistera à ces réunions pour garantir la continuité de la prise en charge thérapeutique extérieure définie par la Maison Départementale des Personnes Handicapées, indispensable à ces enfants et à leur scolarisation en France comme à Djibouti.

Parents, enseignant, accompagnant d'élève en situation de handicap AESH (anciennement AVS) assistent à cette réunion.

Activités péri-éducatives du Primaire : inscriptions au 1^{er} module

Essentielles à notre projet d'école, les APE permettent aux élèves de partager une activité commune en dehors du temps scolaire. Cette semaine, une note d'information sera remise à chaque élève.

Consignes à respecter

Le basket et le karaté nécessiteront un certificat médical.

Le karaté nécessitera une assurance des parents (*l'assurance de l'établissement ne couvre pas cette activité*).

En cas d'annulation d'une séance, l'enseignant informera les parents des élèves concernés. Toute séance annulée sera reportée à une date ultérieure que l'enseignant communiquera à ses élèves.

Les parents s'organisent pour déposer leur enfant et venir le rechercher à l'heure.

Nouvelle procédure d'inscription simplifiée sur Eduka

L'inscription se fera en ligne à partir du mercredi 24 octobre : les identifiants Eduka ont été communiqués aux parents, il leur faut impérativement activer leur compte.

Le nombre de places par activité sera limité : dès qu'il sera atteint, toute nouvelle inscription ne sera plus possible.

Toute inscription validée sera définitive et aucun remboursement ne sera possible en cas de désistement.

Le coût sera automatiquement prélevé sur la facture trimestrielle : 7000 DJF par activité et par enfant.

Les 10 séances organisées entre le 4 novembre et le 31 janvier sont détaillées dans un tableau mis en ligne sur le site Internet du LFD.